



# Le schéma de qualification des reproducteurs

## Pourquoi un schéma de qualification des reproducteurs ?

Depuis plus d'un an et demi, le LOOF et ses clubs de race affiliés travaillent de concert sur la mise en place d'un schéma de sélection des reproducteurs félines. L'idée de ce schéma de sélection est partie d'un constat : il est très difficile pour un futur acquéreur de chats de race de faire la différence entre un chat « tout venant » et un autre qui apporterait des garanties, notamment vis-à-vis des maladies génétiques héréditaires. Actuellement, les éléments permettant une estimation objective sont fragmentaires, dispersés et non regroupés sur un document unique. La mention des titres sur le pedigree ne concerne que les reproducteurs qui participent aux expositions félines (environ le quart d'entre eux). Les tests de dépistage de maladies héréditaires sont hétérogènes. Les données concernant la qualité des descendants d'un reproducteur sont difficilement accessibles.

Le schéma de sélection a donc pour ambition de mettre en valeur des reproducteurs, et leur descendance, selon des critères non seulement morphologiques (conformité au standard de la race) mais aussi, et surtout, des critères de santé, apportant des garanties aux futurs acquéreurs.

Avant d'aller plus loin, il est bon d'insister sur trois points essentiels :

### **1. Le système de qualification est fondé sur le VOLONTARIAT.**

L'éleveur n'est pas obligé d'inscrire ses reproducteurs dans le système de qualification. Il s'agit d'une démarche facultative. Mais beaucoup de chats possèdent déjà les éléments leur permettant d'intégrer la grille de sélection.

### **2. Le système de qualification est PROGRESSIF.**

Construit comme un escalier que l'on gravit marche après marche,

- il doit permettre, pour les premiers niveaux, d'intégrer un maximum de reproducteurs : pour être efficace, le système de qualification doit reposer sur une base génétique la plus large possible ;
- il devient, pour les niveaux supérieurs, de plus en plus sélectif, et valorise les reproducteurs selon 3 critères : morphologie, santé génétique, aptitude à transmettre leurs qualités.



### 3. Le système de qualification est un outil INCITATIF.

Les éleveurs dont les reproducteurs entrent dans le système de qualification bénéficient, par la transparence de l'affichage en résultant, d'une mise en avant notoire de ces chats et de leur descendance.

Cela ne change en rien le travail déjà réalisé par nombre d'éleveurs, mais l'intègre dans une grille plus globale. Les résultats d'expositions passés et à venir, les tests génétiques sérieux, etc. sont les bases de la grille de sélection. Le système de qualification valorise les chats (et les efforts des éleveurs) en améliorant la lisibilité de ces informations.

*NB : si les principes du système de qualification des reproducteurs ont été validés avec les clubs de races, le Conseil d'administration et le Conseil Scientifique du LOOF, certains points sur les modalités pratiques de mise en place sont encore en discussion. Nous vous invitons donc à entrer en contact avec le ou les clubs de la race que vous élevez.*

#### En quoi consiste le système de qualification des reproducteurs LOOF ?

Le système de qualification des reproducteurs LOOF consiste en l'attribution de niveaux de cotation inscrits dans une grille inspirée de celle utilisée dans l'espèce canine appelée « **grille de sélection** ».

Cette grille prend en compte des éléments nouveaux dans la sélection de l'espèce féline comme l'examen de « **conformité au standard** », la participation à des « **spéciales d'élevage** » et la prise en compte d'**informations de santé** concernant les principales affections héréditaires invalidantes dans une race donnée.

#### Principe de la grille de sélection

La grille de sélection est divisée en 6 niveaux, les quatre premiers concernant l'individu et les deux derniers intégrant les performances de la descendance :

Niveau 1	Inscrit
Niveau 2	Conforme
Niveau 3	Sélectionné
Niveau 4	Recommandé
Niveau 5	Elite B
Niveau 6	Elite A



- **Niveau 1 : Inscrit**

Le premier niveau de la grille de sélection correspond à l'inscription au Livre Généalogique (pedigree LOOF pour les chats nés en France). Cela a le double avantage d'inclure tous les chats LOOF et de marquer d'entrée de jeu la différence entre les chats à pedigree et les chats sans pedigree.

Un chat à pedigree conserve donc tous les droits qu'il a actuellement.

- **Niveau 2 : « Conforme »**

Le niveau 2 correspond au passage réussi d'un examen de conformité au standard. Cet examen a pour but de garantir que le chat examiné correspond au standard de sa race et ne présente pas de défaut éliminatoire pour reproduire au titre de la race.

Ce niveau pourrait éventuellement inclure des éléments de santé dans certaines races où une affection héréditaire grave a une très forte prévalence.

Il n'a rien à voir avec la notion de confirmation chez le chien <sup>(1)</sup>.

Le principe de l'examen unique (plus léger que le passage de 3 CAC pour accéder au premier titre) a été choisi afin d'inciter le maximum d'éleveurs à faire entrer leurs reproducteurs dans le schéma de sélection <sup>(2)</sup>

- **Niveau 3 : « Sélectionné »**

Le niveau 3 correspond à un chat de niveau 2 avec un niveau de performance morphologique plus élevé (au moins Champion ou Champion International, par exemple) et l'introduction d'autres élément(s) de santé si besoin. Par exemple, on pourrait demander que le chat soit indemne, ou bien non atteint, de certaines maladies génétiques répertoriées dans la race.

- **Niveau 4 : « Recommandé »**

Le niveau 4 correspond à un chat de niveau 3 avec un niveau de performance morphologique plus élevé, une identification ADN et, si nécessaire selon la race, une donnée de santé supplémentaire (3 tests génétiques de maladies maximum).

Ce niveau est le plus élevé pour un individu donné.

- **Niveau 5 : « Elite B »**

Le niveau 5 est attribué à un chat remplissant les critères du niveau 2 (« conforme ») ou 3 (« sélectionné ») avec intégration d'informations sur sa descendance. Le critère portant sur la descendance pourrait être d'avoir un nombre minimum de descendants

---

1 Chez le chien, la grille de sélection commence avec la confirmation (examen morphologique qui permet la délivrance d'un pedigree définitif à la place du certificat de naissance). Une sorte de « droit de reproduction » dans la race.

Chez le chat, le pedigree est délivré sur la base de la déclaration de l'éleveur, à partir du moment où les deux parents sont inscrits.

2 Pour rappel, moins d'un quart des reproducteurs LOOF ont un titre de championnat actuellement.



de niveau au moins 2 (ou 3). Ce nombre pourrait être différent pour les mâles et les femelles.

- **Niveau 6 : « Elite A »**

Le niveau 6 est attribué à un chat remplissant les critères du niveau 3 (« sélectionné ») ou 4 (« recommandé »), avec intégration d'informations sur sa descendance d'un niveau plus élevé que pour le niveau 5 (« Elite B »).

**Exemple de grille de sélection possible**

<b>Niveau de qualification</b>	<b>Performances</b>	<b>Santé</b>
1 « Inscrit »	Pedigree actuel	
2 « Conforme »	Conformité au standard	
3 « Sélectionné »	Champion	test d'une maladie génétique
4 « Recommandé »	Champion International Excellent en spéciale de race	Empreinte génétique obligatoire test de 2 maladies génétiques
5 « Elite B »	Cotation $\geq 2$ + au moins X descendants de niveau 2	
6 « Elite A »	Cotation $\geq 3$ ou 4 + au moins Y descendants de niveau 3	

### **Mise en place des grilles de sélection et de leur contenu**

La grille de sélection est un squelette, une structure de base qui demande à être complétée selon les races, le cheptel, les impératifs de santé, etc. par les clubs de race.

Il convient néanmoins de dégager les principes des éléments communs à toutes les races, décrits ci-après.

#### **A) L'examen de conformité**

L'objectif de l'examen de conformité est de faire passer devant un expert les chats reproducteurs qui ne sont pas vus actuellement en exposition. Il s'agit simplement d'un examen spécifique du niveau d'un « excellent » qui garantit que le chat est « dans le standard ». Cela doit être également un moment « pédagogique » où le conseil l'emporte sur la critique.



Les modalités d'application de cet examen sont encore en discussion (âge minimum du chat pour l'examen, liste des points de non-conformité par race, liste des juges et experts habilités par race, formation des experts etc.) avec les clubs de race respectifs.

### **B) Les performances**

Les niveaux 3 et 4 devraient inclure des performances en exposition (Champion pour le niveau 3 et Champion International, par exemple, pour le niveau 4). Étant donné que le mode d'obtention des titres ne varie pas avec la race, ces conditions pourraient être les mêmes pour toutes les races.

Il sera inclus dans cette grille au moins une participation en « Spéciale d'élevage », encourageant ainsi la participation des éleveurs à ces événements. Les « Spéciales d'élevage » sont de la responsabilité des clubs de race même si elles peuvent être organisées en collaboration avec des clubs généralistes.

### **C) Les affections héréditaires invalidantes**

La liste des affections héréditaires invalidantes (et leur niveau d'introduction) est de la responsabilité des clubs de race, d'après la liste établie par le Conseil Scientifique en respectant les principes suivants :

- 3 tests au maximum choisis selon la prévalence de la maladie dans la race ;
- niveau d'introduction variable selon les races ;
- traitement différent selon le mode de transmission (dominant, récessif).

Dans un premier temps, seules les affections décelables par un test génétique dont la liste est approuvée par le Conseil Scientifique du LOOF seront prises en compte (voir le tableau des maladies en annexe).

### **D) Empreinte génétique et filiation**

Le niveau d'introduction de l'empreinte génétique (DNA) est encore en discussion. Elle pourrait être demandée au départ à partir du niveau 4, puis progressivement au bout d'un certain nombre d'années demandée dès le niveau 3, voire à terme au niveau 2.

La compatibilité de filiation vérifiée génétiquement sera indispensable pour que les descendants soient pris en compte dans les niveaux 5 et 6 (« Elite »).

### **E) Mesures transitoires**

Les chats déjà champions LOOF (ou avec un titre plus élevé) seront exemptés de l'examen de conformité lorsque celui-ci sera instauré.

Les chats ayant déjà des titres, des tests ADN où figure l'authentification du prélèvement par un vétérinaire, des descendants titrés, pourront ainsi intégrer directement les niveaux 2-3 etc. et pourquoi pas 5 ou 6, s'ils possèdent déjà les éléments demandés par la grille de leur race.



## **Le rôle des clubs de race**

Le rôle des clubs de race est primordial dans l'élaboration et la mise en place du système de qualification des reproducteurs, dont ils doivent être acteurs et promoteurs. C'est pourquoi les clubs de race ont validé un cahier des charges, sorte de charte des clubs de race, consultable sur le site du LOOF <sup>(3)</sup>.

L'une des particularités de l'élevage félin étant la possibilité d'avoir plusieurs clubs pour une même race, il convient de trouver un équilibre entre ce qui apparaît comme une garantie démocratique et l'efficacité nécessaire à la mise en place d'un schéma de sélection racial car il ne peut y avoir qu'une seule grille de sélection par race.

C'est pourquoi les associations affiliées pour une même race doivent travailler de concert sur tous les sujets qui touchent au standard et à la sélection. En cas de divergences, la décision finale revient aux instances statutaires du LOOF avec, en premier lieu, la commission des standards et des plans d'élevage qui réunira alors les protagonistes dans une optique de conciliation.

---

3 <http://www.loof.asso.fr/download/cc-cr-2013.pdf>

ANNEXE - MALADIES HÉRÉDITAIRES DÉPISTABLES PAR UN TEST ADN COMMERCIALISÉ  
DONT LE RÉSULTAT PEUT FAIRE L'OBJET D'UNE INSCRIPTION SUR LES DOCUMENTS GÉNÉALOGIQUES DU LOOF, JANVIER 2014

Maladie	Sigle	Mode de transm.	Races concernées	Gène	Mutation
Gangliosidose 1	GM1	AR	Korat, groupe « Siamois », groupe « Burmese »	<i>GLB1</i>	c.1448G>C
Gangliosidose 2	GM2-K	AR	Korat	<i>HEXB</i>	c.39delC
Gangliosidose 2	GM2-B	AR	groupe « Burmese »	<i>HEXB</i>	c.1244-8_1250del
Glycogénose de type IV	GSD4	AR	Norvégien	<i>GBE1</i>	334bp ins 5' - 6.2kb del
Myocardiopathie hypertrophique	HCM-MC	AD	Maine Coon	<i>MyBPC3</i>	c.31G>C
Myocardiopathie hypertrophique	HCM-R	AD	Ragdoll	<i>MyBPC3</i>	c.2460C>T
Myopathie hypokaliémique	BHP	AR	groupe « Burmese »	<i>WNK4</i>	c.2899C>T
Atrophie progressive de la rétine	PRA-rdAc	AR	Abyssin/Somali, Bengal, American Curl & Wirehair, Cornish Rex, Munchkin, Ocicat, groupe « Siamois », Singapura, Tonkinois	<i>CEP290</i>	IVS50+9T>G
Polykystose rénale	PKD	AD	Persan/Exotic, British, Burmilla, Scottish/Highland, Serkirk	<i>PKD1</i>	c.10063C>A
Déficit en pyruvate kinase	PKDef	AR	Abyssin/Somali, Bengal, Mau Egyptien, LaPerm, Maine Coon, Norvégien, Savannah, Sibérien, Singapura	<i>PKLR</i>	c.693+304G>A
Atrophie musculaire spinale	SMA	AR	Maine Coon	<i>LIX1</i>	140kb del, exons 4-6
Groupe Sanguin	GS		Toutes races mais test non valable pour Angora Turc, Radgoll et races ayant utilisé l'hybridation (Bengal, Chausie, Savannah)	<i>CMAH</i>	

**Légende :**

mode de transmission : AR = autosomique récessif, AD = autosomique dominant.

Le groupe « Siamois » comprend Siamois, Oriental, Balinais, Mandarin, Peterbald ;

Le groupe « Burmese » comprend Burmese Américain, Bombay et Burmese anglais.

